

## École primaire Sainte Marthe

### Historique

Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, Mr Blaise AURRAN, donne généreusement une grande propriété située au cœur du village de Cuers aux religieuses de Sainte Marthe. La condition du don était de mettre cette propriété au service des enfants dans un cadre religieux et humanitaire.

En 1837, une chapelle est édiée contre le bâtiment principal. Les religieuses accueillent d'abord des orphelins puis plus tard les enfants des Cuersois qui travaillent. Pendant les deux guerres mondiales, les bâtiments sont transformés en hôpital de campagne où les sœurs soignent les blessés. Après la dernière guerre, une structure scolaire se met en place pour répondre aux besoins d'enseignement du village. Progressivement, une maternelle, une école et enfin une formation technique avec une section commerciale et une section couture-cuisine se créaient.

En 1971, les religieuses, faute de remplaçantes, quittent l'école. Celle-ci passe alors sous tutelle diocésaine et les classes sous contrat simple puis sous contrat d'association avec l'État. L'école devient mixte. Elle se voit dotée de deux classes supplémentaires pour arriver au nombre de six.

En 1994, la partie collège ouvre et compte aujourd'hui huit classes. Le lycée professionnel se développe et un cursus amenant les élèves jusqu'au bac professionnel voit le jour.

En 2006, l'Institution Sainte Marthe et l'école Notre Dame située à Solliès-Pont distantes d'une petite dizaine de kilomètres, fusionnent leurs OGEC. Ainsi l'ensemble scolaire se compose de quatre unités pédagogiques :

- L'école Sainte Marthe (Cuers)
- L'école Notre Dame (Solliès-Pont)
- Le collège Sainte Marthe (Cuers)
- Le Lycée professionnel (Cuers)



L'école sainte Marthe est lieu de cheminement. La proposition de la foi est faite dans le respect du parcours personnel de chacun.

« L'enseignement catholique ne peut pas renoncer à la liberté de proposer le message et d'exposer les valeurs de l'éducation chrétienne. Il devrait être clair pour tous qu'exposer et proposer n'équivaut pas à imposer. » Congrégation pour l'éducation catholique - Avril 1988

« Dimension religieuse de l'éducation dans l'école catholique »

*L'annonce de la foi fait partie de notre caractère propre.*

- *Nous donnons l'occasion de rencontres avec le Christ en ayant la joie d'avoir une chapelle au sein de l'établissement et la grâce de la Présence Réelle.*
- *Nous préparons aux sacrements du Baptême et de la Première Communion, en lien avec les paroisses.*
- *Un temps de catéchèse hebdomadaire dès le Cp est donné à tous, guidé par des parcours promulgués par le diocèse de Fréjus Toulon.*  
*En maternelle, nous parlons d'éveil à la foi.*
- *Le prêtre accompagnateur de l'établissement est présent pour les élèves.*
- *Il est vécu des célébrations et des messes.*
- *Mot du chef d'établissement le mardi, première annonce*
- *Nous favorisons une participation à des actions au service de personnes fragiles ou défavorisées.*

## Projet pédagogique



### *L'école maternelle*

Avec ses premiers pas à l'école, l'enfant fait aussi ses premiers pas vers l'autonomie. La mission première est de lui donner envie de venir à l'école pour apprendre, se socialiser et développer ses compétences langagières.

Nous privilégions des ateliers de découverte afin de cultiver le vivre ensemble et l'entraide.

Nous favorisons l'éveil de la personnalité, le développement sensoriel et moteur à travers les activités culturelles, artistiques et sportives.

L'enfant va découvrir l'univers de l'écrit pour passer du geste spontané au geste volontaire puis maîtrisé.

Par la manipulation, nous aidons l'enfant à structurer sa pensée

La place du jeu, qu'il soit libre ou dirigé, est très importante.



### *L'école élémentaire*

Les démarches pédagogiques et les actions sont harmonisées de façon à permettre une continuité et une cohérence du parcours scolaire de l'enfant.

En CP, la méthode syllabique est utilisée pour l'apprentissage de la lecture. Pour former des enfants lecteurs, il faut privilégier le sens et leur communiquer le désir d'apprendre.

Du CE1 au CM2 est mise en œuvre une pédagogie spécifique de coopération permettant une évolution progressive de l'enfant dans ses apprentissages (progression par paliers) et prenant en compte son développement personnel et sa maturité.

L'accompagnement de chaque élève demande l'exigence, la rigueur et la discipline.

### *Le regroupement d'adaptation*

Un poste d'adaptation est présent sur les deux écoles primaires afin de prévenir et remédier aux difficultés scolaires persistantes.

L'enseignant spécialisé doit repérer et prévenir en allant observer dans les classes et en faisant une analyse partagée avec l'équipe pédagogique du cycle.

Il rédige et met en œuvre des projets d'aide qui ciblent des objectifs :

- Amener l'élève à dépasser les difficultés qu'il éprouve dans ses apprentissages scolaires.
- Restaurer le désir d'apprendre, l'estime de soi en aidant l'enfant à prendre conscience de ses progrès, en suscitant l'expérience de la réussite.
- Rendre l'élève actif dans ses apprentissages et plus autonome.
- Aider à transférer les acquis au sein de sa classe.

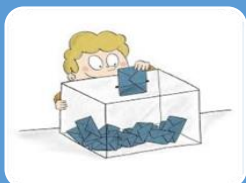
Nos priorités pour répondre à cette volonté de l'institution :

- Associer l'enfant, ses parents, les AESH, les rééducateurs, les médecins... à cette réflexion à l'aide de rencontres régulières.
- Accentuer la co-intervention afin que l'élève reste dans sa classe pour mettre en place des stratégies adaptées à son contexte quotidien de travail et l'aider à faire les transferts.

Enfin, ce travail vise, avant toute chose, à provoquer un changement dans le rapport que l'élève entretient avec l'école et les apprentissages.

## *La mise en œuvre du projet d'établissement passe par des dispositifs pédagogiques spécifiques à l'école*

### **Permettre à l'enfant de devenir responsable**



- en proposant des séances d'Education affective relationnelle et sexuelle EARS,
- en proposant un parcours citoyen touchant au danger du numérique, de la sécurité routière,
- en participant au conseil des délégués de classe, au conseil de coopération et à la commission cantine,

### **Accompagner l'élève dans son parcours scolaire vers une autonomie maîtrisée**



- par la mise en œuvre d'une pédagogie collaborative,
- en proposant et en formant les élèves au tutorat,
- en aidant l'élève à s'évaluer pour progresser,
- en favorisant l'expérience de l'aide d'un pair,
- en créant un espace école primaire au sein du CDI de l'établissement

### **Viser la réussite de tous les élèves**



- en proposant une pédagogie différenciée,
- en prenant en compte les rythmes de l'enfant,
- en développant la co-intervention avec l'enseignante spécialisée au sein des classes.
- en cherchant l'appui de l'AESH pour les enfants à besoins éducatifs particuliers

### **S'ouvrir aux personnes qui nous entourent**



- en vivant la journée de la fraternité en Institution,
- en renforçant les liens en cycle 3 (CM et 6ième) et avec le collège (projet sciences),
- en entretenant des relations intergénérationnelles,
- en proposant des temps forts en Institution (kermesse - carnaval - marché de Noël - spectacle de fin d'année )

### **S'ouvrir à notre environnement culturel**



- en proposant l'approfondissement de la langue anglaise en suivant le parcours de Cambridge,
- en favorisant une classe découverte pour les élèves de cycle 3,
- en favorisant des sorties au théâtre, musées ...

C'est en collaborant avec les familles par l'échange et le dialogue, en suscitant une connivence éducative que nous permettons la construction des repères nécessaires pour que l'enfant grandisse et s'épanouisse.

Dans cette dynamique, nous aimons partager les temps forts, solliciter les parents pour accompagner les sorties, les activités sportives et culturelles.

Des manifestations et des temps de convivialité sont proposés au fil de l'année. Ils suivent le calendrier scolaire et le temps liturgique.

L'APEL anime les goûters du mardi soir tout au long de l'année.

L'APEL a le souhait de s'impliquer par la représentation des parents correspondants au sein de chaque classe. L'objectif est de faciliter les liens entre parents-enseignants, de soutenir et d'accompagner les projets pédagogiques proposés par l'établissement. Ce projet sera travaillé sur l'année 2020-2021.

L'APEL est également représentée lors des conseils d'établissement.

L'association propose des conférences, menées par des intervenants de qualité. Elles permettent d'échanger entre parents, de s'ouvrir à l'autre, de se questionner différemment dans l'intérêt des enfants. Elles sont proposées et choisies en accord avec le chef d'établissement.

## ***L'association de gestion de l'Enseignement Catholique***



L'OGEC est composé de membres bénévoles et élus, qui apportent leur expérience personnelle ou professionnelle pour veiller au bon fonctionnement financier et matériel de l'établissement dans le respect des orientations de l'enseignement catholique.

L'OGEC offre à la communauté éducative les conditions matérielles optimales qui permettent la réalisation pérenne du projet éducatif de l'établissement.

Sous la conduite du président et en lien avec le chef d'établissement, les membres de l'OGEC, administrent les subventions municipales et les contributions familiales destinées à financer les dépenses liées aux bâtiments, à l'administration et au personnel de l'établissement (hors rémunération des enseignants payés par l'Education Nationale).

Depuis l'année 2019-2020, l'association à Sainte Marthe s'attache à un planning d'entretien et d'amélioration de l'ensemble des bâtiments de l'Institution. Les finances de l'OGEC ne permettent pas la réalisation de ces programmes sans qu'ils soient étudiés en détail de façon à réaliser des travaux qui répondent à des priorités étalées sur une période de plusieurs années.

Un projet de rénovation est à l'étude concernant l'école maternelle, ce projet ambitieux vise à envisager des travaux conséquents.

Concernant l'école Notre Dame, un projet de reconstruction de l'établissement sur l'éco-quartier de Solliès-Pont est engagé.